



Arret maladie et convocation à un entretien pour licenciement

Par **michel**, le **25/03/2011 à 16:34**

Bonjour, rnon m'a envoyé une lettre recommandée avec accusé de réception en date du 18 mars pour un rv à un entretien préalable à un éventuel licenciement, alors que j'étais en arret maladie : cette lettre m'est parvenue le 24.rnrnPeut-on datée cette lettre durant la période ou j'étais en maladie ?rnrnmerci

Par **yurigeo**, le **25/03/2011 à 18:40**

Bien sur, si l'employeur est en possession de votre "arret" il en connait donc le terme. Il suffit que la date de RV soit au delà.